

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette question a été débattue en long et en large hier à la Chambre.

Le solliciteur général a indiqué qu'une enquête était en cours. Celle-ci se poursuit.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a donné hier des informations sur les progrès de l'enquête de la GRC, le ministre peut-il confirmer que les mesures de sécurité prises pendant la préparation de son budget étaient plutôt teintées de négligence? Étant donné ce laxisme, peut-il nous dire s'il reconnaît sa responsabilité dans cette affaire et s'il va démissionner?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, le commissaire suppléant de la GRC m'a dit que toutes les ressources nécessaires pour suivre toutes les pistes ont été déployées.

[Français]

Des investigations sont en train de se faire, monsieur le Président, et il est tout à fait inapproprié de les commenter en cette Chambre.

* * *

• (1150)

[Traduction]

LES GARDERIES

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LES PROGRAMMES DE GARDERIES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, ma première question s'adresse au premier ministre. En 1984, il a promis des services de garde d'enfants et il n'a pas tenu sa promesse. Au cours du débat sur les femmes, il a promis un programme de garde d'enfants et il n'a pas tenu sa promesse. Dans le discours du Trône, il a réitéré cette promesse, mais il ne l'a toujours pas tenue.

Des voix: C'est une honte.

Mme Langan: Pourquoi ce gouvernement n'a-t-il pas tenu sa promesse et a-t-il laissé tomber les familles canadiennes ainsi que les deux millions d'enfants qui ont désespérément besoin de services de garde?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le gouvernement ne se dérobe pas du tout à ses engagements en matière de garde d'enfants. Nous avons proposé une politique de garde d'enfants

l'année dernière dont certains éléments ont été mis en oeuvre, surtout les mesures fiscales destinées aux familles à revenus modiques. Cette phase représente 2,3 milliards de dollars. Un autre élément, c'est la création d'un fonds de recherche pour examiner différentes façons d'élaborer d'autres programmes en matière de garde d'enfants.

La députée fait également allusion à l'augmentation du nombre de places dans les garderies, qui est prévue dans la politique de l'année dernière. Nous avons dit qu'en raison de certaines contraintes financières et surtout de la nécessité de juguler la dette nationale, le gouvernement a dû remettre ce projet à plus tard pour l'instant, mais nous avons la ferme volonté de présenter un projet de loi à ce sujet au cours du présent mandat.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je pose ma question supplémentaire au ministre des Finances. Les précieux sous-marins du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ont été coulés, et je crois que le ministre des Finances a également torpillé le programme de garderies. Compte tenu des allègements fiscaux prévus dans le budget, ne pourrait-on pas dire que les seuls qui pourront bénéficier de services de garde d'enfants sont ceux qui ont les moyens de les payer, tandis que les enfants dont les parents sont moins à l'aise financièrement sont livrés à eux-mêmes?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai pas entendu toute la question de la députée en raison du tapage que font ses collègues, mais je crois qu'elle parlait d'allègements fiscaux prévus dans le budget. Il n'y a pas d'allègements fiscaux dans le budget. Je sais que la députée ne siège pas à la Chambre depuis longtemps, aussi, si elle se donne la peine d'examiner les mesures prises depuis plus de quatre ans et demi, elle constatera qu'en présentant nos budgets ou autrement, nous avons éliminé beaucoup d'allègements fiscaux et d'échappatoires fiscales dont bénéficiaient les particuliers des fourchettes de revenus supérieures et les entreprises. Avec le présent budget, nous créons un impôt sur les grandes sociétés. Nous avons majoré la surtaxe en visant particulièrement les contribuables gagnant plus de 70 000\$.

Nous avons présenté le budget équilibré qu'il fallait pour régler un grave problème qui risquait de nous obliger un jour à abandonner certains programmes auxquels nous tenons. C'est fondamentalement l'objectif visé par notre budget.

Des voix: Bravo!